



**L**a planification des transports et des déplacements et les priorités d'interventions en découlant sont des éléments déterminants de la vision d'avenir d'une ville et d'une région.

En effet, les transports sont continuellement au cœur des grands défis de développement des villes et des régions, car il existe une forte interdépendance entre la planification des transports, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et le développement économique et social.

Les tâches de l'urbaniste dans ce domaine consistent plus spécifiquement à assumer une harmonisation ainsi qu'une cohérence entre les diverses interventions publiques et privées liées au domaine des transports.

## LES INTERVENTIONS DE L'URBANISTE

- **Planifier et élaborer des plans de transport**, en ce qui concerne le déplacement des personnes (piétons, vélos, autos, transport collectif) et le transport des marchandises.
- **Élaborer des politiques et des règlements en matière de transport** visant, entre autres, l'amélioration de la sécurité routière, de la fluidité de la circulation sur les axes de transit, ou encore l'atténuation des impacts de la circulation dans les secteurs résidentiels et centraux ainsi que le financement des infrastructures routières.
- **Procéder à des études d'impacts de projets immobiliers sur la circulation**, par exemple, en matière de localisation de grands centres commerciaux et industriels occasionnant un niveau de circulation élevé et pouvant nécessiter des mesures d'atténuation des impacts sonores de la circulation de transit.
- **Préparer des protocoles d'ententes** pour la mise en place des infrastructures routières, notamment en ce qui a trait à leur financement et aux étapes de réalisation.

## HABILETÉS PROFESSIONNELLES DE L'URBANISTE

- Connaissance des grands défis d'urbanisation et d'aménagement du territoire en relation avec les transports
- Intégration de la planification des transports, de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement et du développement économique et social
- Réalisation des études et des évaluations environnementales dont la portée s'adresse aux préoccupations des citoyens et aux caractéristiques physiques du territoire

## LES EMPLOYEURS POTENTIELS

### **Gouvernement fédéral et ses mandataires :**

Transport Canada et Environnement Canada et divers ministères, agences gouvernementales et mandataires

### **Gouvernement provincial et ses mandataires :**

Transport Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions et divers ministères, agences gouvernementales et organismes mandataires

### **Centres de recherche et enseignement universitaire**

#### **Gouvernements régionaux et locaux :**

Villes, municipalités locales, municipalités régionales de comté, Communautés métropolitaines et sociétés paramunicipales

Agence métropolitaine de transport et les commissions de transport

#### **Secteur privé :**

Firmes d'experts conseils en urbanisme, génie, environnement

#### **Secteur communautaire :**

Associations, regroupements de citoyens et organismes communautaires

#### **Secteur international :**

Organisations de développement international et d'aide aux pays en développement (UNESCO, OCDE, les Nations Unies (FAO – PNUD), ACIDI, SUCO, Banque mondiale, etc.)

## QUELQUES EXEMPLES

- Élaboration des plans de transport régionaux du ministère des Transports
- Préparation d'un guide à l'intention des MRC : planification des transports et révision des schémas d'aménagement
- Études d'impacts de projets immobiliers majeurs sur la circulation